

Déclaration de garantie d'encodeur ProRead^{MC}/E-Coder[®]

ARB[®] | UTILITY
MANAGEMENT
SYSTEMS[™]

SYSTÈMES DE GESTION POUR LES SERVICES PUBLICS

Produits couverts

Cette garantie s'appliquera aux encodeurs absolus ProRead et aux registres d'encodeurs absolus transistorisés E-Coder, ci-après désignés sous le nom de « produits », vendus par Neptune Technology Group Inc. La garantie s'applique seulement aux services publics, aux municipalités, aux autres utilisateurs commerciaux et aux distributeurs autorisés, ci-après désignés sous le nom de « clients » et ne s'applique pas aux consommateurs.

Matériaux et fabrication

Neptune Technology Group Inc. (« Neptune ») garantit que le produit sera exempt de défauts de fabrication et de conception pendant une période de dix (10) ans à compter de la date de l'expédition (une telle période étant « la période de garantie ») lorsqu'il est installé, entretenu et utilisé selon les instructions de Neptune. Neptune ne sera pas tenu pour responsable d'un défaut quelconque dans le produit (soit en raison de sa conception, ses matériaux, sa fabrication, ou autrement) qui se manifeste après l'expiration de la période de garantie. Neptune réparera ou remplacera un produit défectueux gratuitement pendant dix (10) années.

Les garanties peuvent ne pas s'appliquer dans certains cas

Cette garantie n'inclut pas la main-d'œuvre de remplacement sur place et les coûts des matériaux, qui sont la responsabilité du client. Cette garantie ne s'applique pas si le produit est placé dans des installations non recommandées; s'il peut avoir été réparé avec des pièces non recommandées par Neptune; s'il est converti, modifié ou connecté à l'aide de procédures autres que celles recommandées par Neptune; s'il est utilisé avec des composants autres que ceux de Neptune ou relevé par de l'équipement non approuvé ou non autorisé par Neptune; ou s'il est endommagé en raison de mauvais soins ou de mauvais entretien, ou de mauvais tests périodiques (veuillez consulter le guide d'installation rapide de l'encodeur). Cette garantie ne s'applique à aucun produit qui a été endommagé par, ou soumis à, des conditions qui, selon Neptune, ont affecté la capacité de fonctionnement du produit, y compris, mais sans s'y limiter; l'abus; une mauvaise manipulation, application ou installation; des conditions de service excessives; le traficage ou des réparations ou modifications non autorisées; les dommages accidentels ou intentionnels; ou les cas fortuits. Neptune ne sera en aucun cas tenu pour responsable des dommages spéciaux, accessoires ou indirects, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de revenu.

LA GARANTIE CI-DESSUS EST LA SEULE GARANTIE EXCLUSIVE OFFERTE PAR NEPTUNE EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT. TOUTES LES AUTRES GARANTIES, CONDITIONS, REPRÉSENTATIONS ET AUTRES DISPOSITIONS AYANT FORCE DE LOI AU SUJET DU PRODUIT SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. CECI INCLUT, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE, CONDITION OU REPRÉSENTATION ET TOUTE AUTRE DISPOSITION AYANT FORCE DE LOI QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'APTITUDE À UN EMPLOI PARTICULIER. CE PARAGRAPHE EXCLUT EXPRESSÉMENT DE CE CONTRAT TOUTE GARANTIE STATUTAIRE ET DE COMMON LAW, JUSQU'AU MAXIMUM PERMIS PAR LA LOI. AFIN D'ÉVITER TOUTE AMBIGUÏTÉ ET TOUT MALENTENDU, LE CLIENT EST RESPONSABLE DE TOUS LES PROBLÈMES SE PRODUISANT AVEC LE PRODUIT. LA RESPONSABILITÉ DE NEPTUNE NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LE PRIX D'ACHAT. NEPTUNE NE SERA PAS L'OBJET DE ET DÉCLINE CE QUI SUIV : (1) TOUT AUTRE ENGAGEMENT OU RESPONSABILITÉ PROVENANT D'UNE VIOLATION D'UN CONTRAT OU D'UNE GARANTIE; (2) TOUT ENGAGEMENT QUELCONQUE RÉSULTANT DE REVENDICATIONS D'ACTE DÉLICTEUX (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE ET LA RESPONSABILITÉ STRICTE) OU SURVENANT SELON D'AUTRES THÉORIES DE LOI EN CE QUI CONCERNE LES PRODUITS VENDUS OU LES SERVICES FOURNIS PAR NEPTUNE, OU TOUTE ENTREPRISE, TOUT ACTE OU TOUTE OMISSION S'Y RAPPORTANT ET; ET (3) TOUS LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, MULTIPLES, EXEMPLAIRES ET PUNITIFS QUELCONQUES.

Garantie de compatibilité de l'encodeur

ARB® UTILITY
MANAGEMENT
SYSTEMS™
SYSTÈMES DE GESTION POUR LES SERVICES PUBLICS

Système de relevage et de facturation automatique (ARB®) (ARB V, ProRead™ et E-Coder®)

Système de relevage et de facturation automatique (ARB®) (ARB V, ProReadMC et E-Coder®). À l'achat du système d'encodeur de relevage ARB, Neptune fournira l'assurance que le système ARB acheté aujourd'hui pourra être mis à niveau, du relevage avec les appareils portatifs de Neptune au relevage avec les produits mobiles et les systèmes de réseau fixe de Neptune.

GARANTIE DE COMPATIBILITÉ

Le Pocket ProReader RF, l'Advantage Probe, le R900®, l'E-Coder)R900i™, les appareils portatifs DAP (PC9300, 9800 et CE5320B) et les systèmes mobiles Neptune sont conçus et construits par Neptune. Ceci garantit au service public la compatibilité entre ces systèmes et les registres d'encodeur ARB.

Pour les relevés sondés : Lors du relevage des encodeurs ARB avec le Pocket ProReader RF, l'Advantage Probe, ou les appareils portatifs DAP (PC9300, 9800 et CE5320B), Neptune garantit que le relevage de compteurs obtenu correspondra au relevage de l'odomètre mécanique, sinon Neptune payera la différence au taux en vigueur actuellement.

Pour les relevés à RF : Lors du relevage des encodeurs ARB connectés à un R900, où le R900 relève un encodeur ProRead ou ARB V de manière horaire, ou dans le cas de l'E-Coder, où le R900 relève l'E-Coder toutes les 15 minutes, Neptune garantit que le relevage d'encodeur et le relevage à distance correspondront, lors de l'activation manuelle du R900 avec un aimant pour forcer un relevage et une transmission immédiats. Avec l'E-Coder)R900i, où la transmission du R900 est mise à jour toutes les 15 minutes, Neptune garantit que le relevage d'encodeur et le relevage à distance correspondront lors de cette mise à jour. Si le relevé électronique sur l'appareil portatif est moins que le relevé de l'odomètre, Neptune payera la différence au taux en vigueur à ce moment.

Garantie pour les dommages

Le Pocket ProReader RF, l'Advantage Probe, le R900, l'E-Coder)R900i, les appareils portatifs DAP (PC9300 et 9800, CE5320B) et les systèmes mobiles de Neptune sont garantis contre les dommages causés à n'importe quel registre d'encodeur ARB pendant l'interrogation. Si on constate que le Pocket ProReader RF, l'Advantage Probe, le R900, les appareils portatifs DAP (PC9300 et 9800, CE5320B) ou les systèmes mobiles de Neptune ont endommagé un registre d'encodeur ARB pendant l'interrogation, Neptune réparera ou remplacera le registre gratuitement pour le service public.

Si vous avez des questions au sujet de cette garantie sur ces compteurs et ces systèmes d'informations de relevage, veuillez s.v.p. écrire à : Manager of Consumer Relations, Neptune Technology Group Inc., 1600 Alabama Hwy. 229, Tallassee, Alabama 36078.

SI UN COMPTEUR D'EAU NEPTUNE ÉCHOUE UN TEST DE PRÉCISION AU COURS D'UNE PÉRIODE DE GARANTIE EN VIGUEUR, IL PEUT ÊTRE RETOURNÉ À NEPTUNE POUR ÊTRE RÉPARÉ OU REMPLACÉ, AU CHOIX DE NEPTUNE. UN TEST DE PRÉCISION SERA EFFECTUÉ PAR LE CLIENT SELON LES NORMES DE L'AWWA. SI UNE MATIÈRE ÉTRANGÈRE FAIT EN SORTE QUE LE COMPTEUR NE FONCTIONNE PAS CORRECTEMENT, UNE TELLE MATIÈRE SERA ENLEVÉE AVANT QUE LE CLIENT EFFECTUE LE TEST. TOUT COMPTEUR RETOURNÉ À NEPTUNE POUR ÊTRE RÉPARÉ SELON CETTE GARANTIE DE FONCTIONNEMENT DOIT ÊTRE RETOURNÉ AVEC UNE COPIE DES RÉSULTATS DES TESTS DU CLIENT. SI LE COMPTEUR EST RETOURNÉ À NEPTUNE SANS COPIE DES RÉSULTATS DES TESTS OU SI LE TEST EN USINE DE NEPTUNE DÉMONTRE QUE LE COMPTEUR RÉPONDAIT AUX NORMES COURANTES DE L'AWWA, LE CLIENT SE FERA CHARGER DANS CES CAS-CI DES FRAIS DE TEST MINIMES PAR NEPTUNE. NEPTUNE RÉPARERA OU REMPLACERA LE COMPTEUR, AU CHOIX DE NEPTUNE, APRÈS QUE LE COMPTEUR AIT ÉTÉ TESTÉ PAR NEPTUNE. LES COMPTEURS RÉPARÉS OU REMPLACÉS SELON LA GARANTIE DE FONCTIONNEMENT SERONT GARANTIS POUR UN FONCTIONNEMENT SELON LES NORMES DE PRÉCISION DE COMPTEUR RÉPARÉ DE L'AWWA. CETTE GARANTIE EST NULLE SI DES COMPOSANTS N'ONT PAS ÉTÉ ENTRETENUS OU N'ONT PAS ÉTÉ INSTALLÉS SELON LES DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN DE NEPTUNE, OU SONT AUTREMENT ENDOMMAGÉS OU DÉFECTUEUX. LA GARANTIE DE PRÉCISION NE S'APPLIQUERA PAS LORSQU'UN RELEVÉ DE COMPTEUR ÉLECTRONIQUE FORMATÉ CORRECTEMENT NE PEUT PAS ÊTRE OBTENU. SUR LES ENCODEURS À SIX CHIFFRES, LE DERNIER CHIFFRE SERA UN 0 OU UN 5 LORSQU'ILS SONT RELEVÉS À DISTANCE. EN TANT QU'ÉLÉMENT DE LA TECHNOLOGIE D'ENCODEUR, LE RELEVÉ ÉLECTRONIQUE DU R900 EST GARANTI DE CORRESPONDRE AU RELEVÉ SUR LE REGISTRE D'ENCODEUR LORS DE L'ACTIVATION MANUELLE DU R900 AVEC UN AIMANT POUR FORCER LE RELEVAGE ET UNE TRANSMISSION IMMÉDIATS (UN PAR HEURE). LES DOMMAGES AU SYSTÈME CAUSÉS PAR DU VANDALISME OU DES CAS FORTUITS NE SONT PAS COUVERTS. DES GARANTIES ADDITIONNELLES PEUVENT ÉGALEMENT S'APPLIQUER AUX COMPOSANTS DE SYSTÈME INDIVIDUEL. LA RESPONSABILITÉ DE NEPTUNE EN CE QUI CONCERNE DES VIOLATIONS DE LA GARANTIE ANTÉRIEURE SERA LIMITÉE, TEL QU'INDIQUÉ DANS LES PRÉSENTES. LA RESPONSABILITÉ DE NEPTUNE NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LE PRIX D'ACHAT. NEPTUNE NE SERA PAS L'OBJET DE ET DÉCLINE CE QUI SUIT : (1) TOUT AUTRE ENGAGEMENT OU RESPONSABILITÉ PROVENANT D'UNE VIOLATION D'UN CONTRAT OU D'UNE GARANTIE; (2) TOUT ENGAGEMENT QUELCONQUE RÉSULTANT DE REVENDICATIONS D'ACTE DÉLICIEUX (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE ET LA RESPONSABILITÉ STRICTE) OU SURVENANT SELON D'AUTRES THÉORIES DE LOI EN CE QUI CONCERNE LES PRODUITS VENDUS OU LES SERVICES FOURNIS PAR NEPTUNE, OU TOUTE ENTREPRISE, TOUT ACTE OU TOUTE OMISSION S'Y RAPPORTANT; ET (3) TOUS LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, MULTIPLES, EXEMPLAIRES ET PUNITIFS QUELCONQUES.

W ENCODER 07.08

 **NEPTUNE**
TECHNOLOGY GROUP INC.

